



un chemin en bord de lac

la Maulde



Bujaleuf

Son église du XIIIème siècle avec un plan à chevet plat et une nef unique inspirée des réalisations des Templiers de la Marche. La fenêtre du chevet est exceptionnelle.

Au coeur du Pays Monts et Barrages en Limousin (labellisé Pays d'art et d'histoire), aux portes de la montagne limousine, la commune de Bujaleuf est une station verte de vacances, à 35 kilomètres à l'est de Limoges. Intégré au Parc naturel régional de Millevaches, son territoire est représentatif de la zone de contact entre les bas plateaux et la montagne limousine.

Au pays de l'arbre et de l'eau, les ruisseaux, les vallées de la Vienne et de la Maulde sont un paradis pour les pêcheurs de truites, de carpes, de brochets.

Le riche patrimoine rural des villages témoigne de la mise en valeur traditionnelle du milieu. (source : commune de Bujaleuf)



En chemin :

- Le belvédère sur le lac Sainte-Hélène et sa plage ;
- Le sentier longeant le lac, la forêt ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme des Portes de Vassivière
Contact : 05 55 69 27 81

En savoir + sur la Haute-Vienne sur : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT et aux équestres sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Bujaleuf

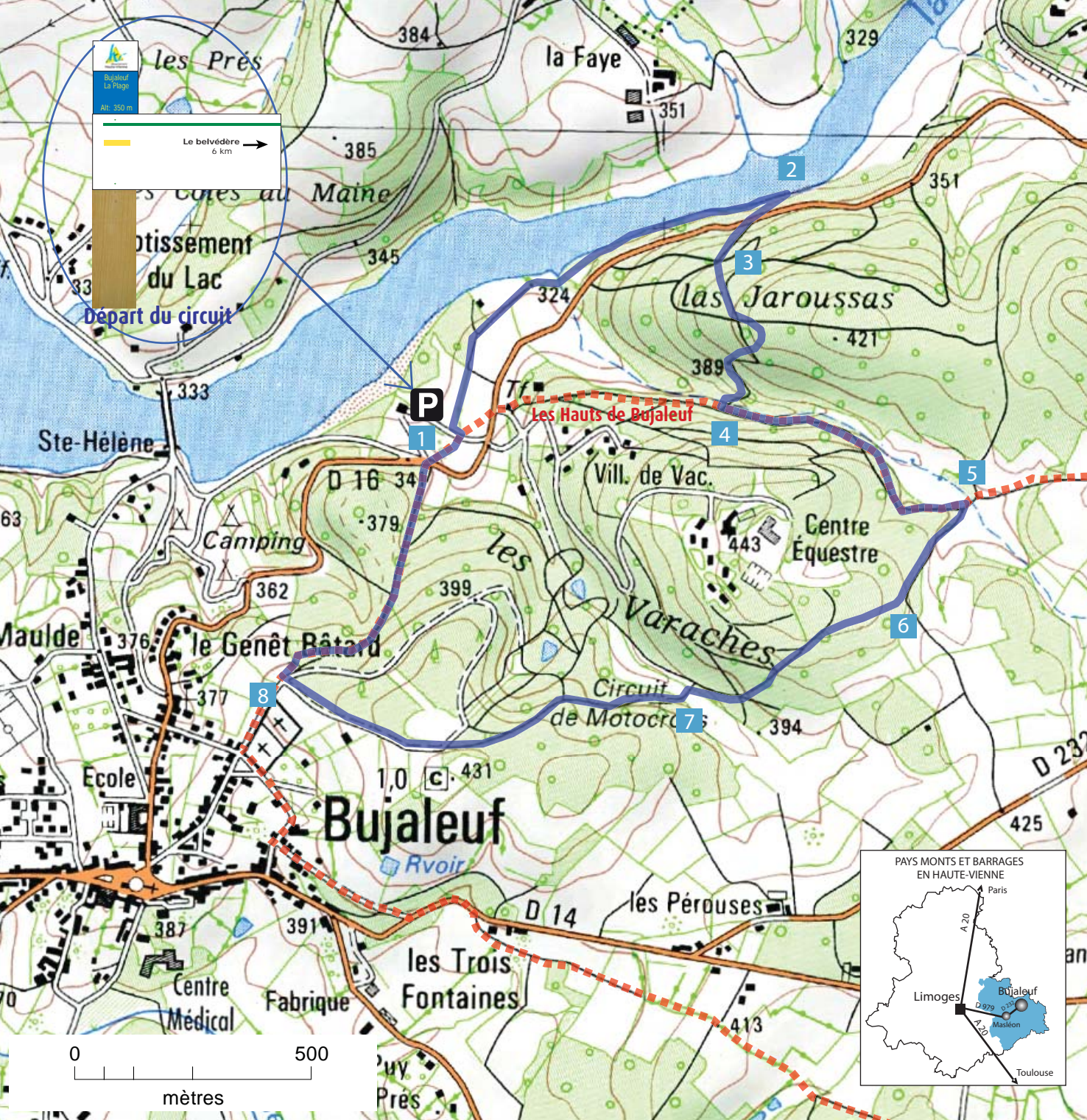


BUJALEUF
Le belvédère
1 h 30 - 6 km



PAYS MONTS ET BARRAGES
LAC DE VASSIVIÈRE

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 37 km de Limoges. Prendre la sortie 35 sur l'A20, puis Feytiat et la RD979. A Masléon, prendre à gauche la RD232 direction Bujaleuf.

Départ : parking de la plage du lac de Sainte-Hélène (RD16) au carrefour du village vacances.


Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1h 30	6 km	jaune	moyen	119 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- Longer le ruisseau côté plage et prendre le chemin entre les prés et le bois. A l'intersection avec un chemin, poursuivre en longeant le lac.
- Au bout d'un km, prendre le chemin à droite en épingle à cheveu jusqu'à la route. Prendre la route à droite puis le chemin qui monte à gauche.
- Au carrefour des chemins, prendre celui qui monte à gauche (vue sur le barrage). Continuer en montant à droite jusqu'au belvédère. Continuer le chemin en descendant.
-  Au belvédère, vue sur le lac Sainte-Hélène.*
- Arrivé au ruisseau, prendre le chemin à gauche (commun avec le sentier "les hauts de Bujaleuf"). Au carrefour, prendre le chemin de droite et continuer tout droit.
- A l'intersection, poursuivre à droite puis tout droit en descendant.
- Au croisement, tourner à gauche puis continuer en descendant tout droit (laisser le chemin qui mène au centre équestre). Traverser le chemin et continuer tout droit en descendant.
- Au bout de la prairie, descendre sur la gauche, traverser la rigole et continuer à droite puis tout droit. Au croisement, prendre à gauche puis continuer en descendant tout droit (laisser le chemin qui mène au centre équestre). Au bout de la montée, continuer tout droit. Prendre le chemin en face.
- Arrivé à la rue des Varaches, tourner à droite puis prendre le chemin à gauche. Continuer tout droit jusqu'à la plage.